



**PREMIERES RENCONTRES DE PERFECTIONNEMENT
DES PSYCHIATRES DE SERVICE PUBLIC**

**Sous le patronage du Ministère des Affaires Sociales
et de la Santé**

**“LA NOTION DE CONTENANCE
DANS LES SOINS EN PSYCHIATRIE”**

1^{ère} journée : Vendredi 9 décembre 2016

ASIEM

6 rue Albert Lapparent - 75007 PARIS

2^{ème} journée : Vendredi 27 janvier 2017

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

Salle Laroque – 14 avenue Duquesne – 75007 PARIS

Pour encourager la réflexion clinique et thérapeutique collective des psychiatres dans un registre des soins qui est peu codifié, et où les acteurs des soins, les patients et leurs familles manquent de repères, deux journées de travail sont organisées.

Les situations cliniques où cette notion peut être utile, leurs contextes (soins ambulatoires, institutions médico-sociales, institutions pénitentiaires, hôpitaux) Pour encourager la réflexion clinique et thérapeutique collective des psychiatres dans un registre des soins qui est peu codifié, et où les acteurs des soins, les patients et leurs familles manquent de repères, deux journées de travail sont organisées.

Les situations cliniques où cette notion peut être utile, leurs contextes (soins ambulatoires, institutions médico-sociales, institutions pénitentiaires, hôpitaux généraux et spécialisés) et les patients concernés (adolescents, malades, handicapés psychiques, personnes âgées) sont décrits.

Dans ces situations, parfois extrêmes, où la sécurité des patients et des soignants peut être en jeu, le dégagement d'issues optimales repose sur l'expérience des soignants, le fonctionnement d'équipe, l'ambiance générale et les aménagements matériels. Il est utile d'organiser un retour d'expériences pour apprendre ce que nous enseignent les pratiques médicales et psychiatriques. On sait que celles-ci ont relayé des pratiques archaïques (chaînes, camisoles) tout en les renouvelant le plus souvent de façon considérable. Les intervenants indiqueront quelles sont les notions psycho-pathologiques et les hypothèses neuro-scientifiques mobilisables pour rendre compte d'observations cliniques souvent complexes et parfois paradoxales et les résultats des recherches cliniques et thérapeutiques de toutes orientations sur la contention physique et l'isolement en chambre. Ces pratiques, inégalement développées, donnent lieu dans le milieu professionnel autant à des condamnations en bloc qu'à une approbation voire à une utilisation "en routine". Il semble que depuis une quinzaine d'années, elles aient tendance à se développer, et ce malgré les progrès sensibles des thérapeutiques. Par ailleurs de tous temps, les patients et leurs familles, le grand public, les professionnels du droit s'alarment de ces pratiques dont ils ne distinguent pas l'éventuel intérêt et qui alors peuvent leur sembler dégradantes.

Dans ce domaine, le besoin d'explicitier, d'expliquer et de débattre est général. Les psychiatres de secteur psychiatrique et de service public ainsi que les psychiatres salariés et libéraux intervenant dans les grands cadres d'activité (sanitaire, médico-social, pénitentiaire, personnes âgées, ...) sont invités à débattre en présence de magistrats, de représentants du CGLPL, d'élus s'étant manifesté pendant les débats à l'Assemblée nationale, et de l'Ordre des médecins et avec la participation de représentants des usagers et malades ou ex-malades et de leurs familles, ainsi que de l'HAS, l'ANESM, l'ANAP, et du CCOMS.

Les stratégies d'évolution favorable sont détaillées, leurs conditions sont précisées.

1^{ère} Journée : Vendredi 9 décembre 2016

Matinée

Les situations cliniques appelant la mise en œuvre de la fonction de contenance

- 8 h 45 – 9 h 00** **Accueil**
- 9 h 00 – 9 h 45** **Allocution de bienvenue de la ministre**
Introduction aux travaux *Adeline Hazan (CGLPL)*
Bernard Odier (FFP-CNPP)
- 9 h 45 – 11 h 00** **Les situations cliniques de mise en danger pour lui-même du malade**
L'anorexie *Michel Pinardon (IMM Montsouris)*
Le refus de soins psychiatriques *François-Régis Cousin (St-Germain-en-Laye)*
Le danger suicidaire (*à préciser*)
La violence auto-agressive et hétéro-agressive dans l'autisme
Vincent Guinchat (USIDATU, Salpêtrière, Paris)
- 11 h 00 – 11 h 15** **Pause**
- 11 h 15 – 12 h 00** **Les situations cliniques de mise en danger des autres par le malade**
Les situations cliniques comportant des risques de passage à l'acte hétéro-agressif *Marion Azoulay (EPS Paul Guiraud, Villejuif)*
Fureurs, états de fureur *Thierry Tremine (L'Info psy)*
- 12 h 00 – 12 h 30** **Table-ronde 1 : Le besoin de contenance**
Représentant de l'Ordre des Médecins
Marion Primvert (Magistrat, TGI Paris)
Marie-Jeanne Richard (UNAFAM)
- 12 h 30 – 14 h 00** **Repas libre**
- Après-midi** **Les différentes modalités de réponse disponibles en pratique**
- 14 h 00 – 15 h 00** **Les contentions**
La contention manuelle *Michèle Castagna & Coll. (ASM 13)*
Des U.M.D. aux soins intensifs en psychiatrie
Bernard Lachaux (CHS Paul Guiraud, Villejuif)
La contention mécanique (*à préciser*)
- 15 h 00 – 16 h 00** **De l'isolement aux soins attentifs : différentes conceptions des pratiques d'isolement**
La chambre de sécurité *Anicet Fabriano (Lagny)*
Pratiques d'isolement et d'apaisement (*à préciser*)
- 16 h 15 – 17 h 30** **Table-ronde 2 : De la contenance à la contention**
Jean-Jacques Bonamour du Tarte (FFP-CNPP)
Claude Finkelstein (FNAPSY)
Jean-Louis Place (Chailles)
- 17 h 30** **Fin des travaux de la première journée**

2^{ème} journée : Vendredi 27 janvier 2017

Matinée

Les aspects organisationnels et leurs dysfonctionnements

- 8 h 45 – 9 h 00 **Accueil**
- 9 h 00 – 10 h 00 **Aspects organisationnels**
Aménagements architecturaux *Isabelle Secret-Bobolakis (Lagny)*
Formation des personnels *Jean-Paul Lanquetin (St Cyr du Mont d'Or)*
(sous réserve)
Questions d'effectifs *Représentant des directeurs des soins*
- 10 h 00 – 11 h 00 **Dysfonctionnements**
Confusion entre sécurité et sécuritaire *Bruno Tournaire-Bacchini*
(CHSCI Clermont Oise)
Quand la peur s'installe *Michel David (Picauville, St-Lo)*
La perte des valeurs éthiques *Christophe Dejours (à confirmer)*
- 11 h 00 – 11 h 15 **Pause**
- 11 h 15 – 12 h 30 **Table-ronde 3 : Déjouer la peur, désamorcer la violence**
Hugues Collin (MAS, CHS Charleville-Mézières)
Catherine Isserlis (ARS IdF)
Christian Muller (Conf. des Pts de CME de CHS)
Valéri Pichard (La Queue en Brie)
Daniel Zagury (Bondy)
- 12 h 30 – 14 h 00 **Repas libre**
- Après-midi**
- 14 h 00 – 15 h 00 **Pratiques alternatives**
Contenance dans la relation et contenance d'équipe *Jean-Michel Thurin (Paris)*
Défense et illustration des services ouverts *Thierry Najman (Moisselles)*
Pistes alternatives aux contentions en psychiatrie du sujet âgé
Véronique Lefebvre des Noettes (Limeil-Brévannes)
- 15 h 00 – 16 h 00 **Stratégies d'évolution favorable**
L'évolution des pratiques dans un service d'adolescents *Jean Chambry*
(ex-Fondation Vallée)
De la chambre d'isolement à la chambre d'apaisement *Nathalie Giloux (Lyon)*
- 16 h 00 – 17 h 00 **Table-ronde 4 : L'action des pouvoirs publics**
Denys Robillard (Assemblée Nationale)
Nicolas Pastour (CCOMS)
Anne Depaigne-Loth (HAS)
Représentant de l'ANAP
Représentant de l'UNAFAM
- 17 h 00 – 17 h 15 **Propos conclusifs** *Pierre JOXE (à confirmer)*
- 17 h 30 **Fin des travaux**

Les 1^{ères} rencontres de perfectionnement des psychiatres de service public

La notion de contenance dans les soins en psychiatrie

1^{ère} journée : Vendredi 9 décembre 2016

(Merci d'écrire lisiblement)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Portable _____

Email _____

Fonction, spécialité _____

Droit d'inscription : 40 € Médecins
20 € Autres professionnels
10 € Internes et autres
(fournir le justificatif à l'inscription)

Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie.

Toute inscription non accompagnée du règlement ou de la prise en charge de votre établissement ne sera pas prise en compte.

Adresser le bulletin d'inscription et votre règlement à la : Fédération Française de Psychiatrie - IPB Sainte-Anne 26 bd Brune - 75014 PARIS

Possibilité d'inscription sur place

Annulation : 50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 1^{er} décembre 2016
Aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Pour toute demande d'information, s'adresser au :
Secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie
au 01 48 04 73 41 ou par mail ffpsychiatrie@wanadoo.fr

Les 1^{ères} rencontres de perfectionnement des psychiatres de service public

La notion de contenance dans les soins en psychiatrie

2^{ème} journée : Vendredi 27 janvier 2017

(Merci d'écrire lisiblement)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Portable _____

Email _____

Fonction, spécialité _____

Droit d'inscription : 40 € Médecins
20 € Autres professionnels
10 € Internes et autres
(fournir le justificatif à l'inscription)

Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie.

Toute inscription non accompagnée du règlement ou de la prise en charge de votre établissement ne sera pas prise en compte.

Adresser le bulletin d'inscription et votre règlement à la : Fédération Française de Psychiatrie - IPB Sainte-Anne 26 bd Brune - 75014 PARIS

Pas d'inscription sur place : Les places sont limitées. Le Ministère nous demandant une liste nominative, l'inscription se clôt le 13 janvier 2017. Les inscriptions non retenues seront réexpédiées.

Annulation : 50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 13 janvier 2017. Aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Pour toute demande d'information, s'adresser au :
Secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie
au 01 48 04 73 41 ou par mail ffpsychiatrie@wanadoo.fr

**Ces journées sont organisées par la FFP-CNPP
avec le soutien
du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé**

COMITÉ D'ORGANISATION

Jean-Jacques Bonamour du Tartre, Jean Chambry, Bernard Odier, Isabelle Secret-Bobolakis, Elie Winter

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins psychiatres des équipes de secteur public, (praticiens hospitaliers, chefs de service ou responsables d'UF, praticiens contractuels ou vacataires) et du secteur associatif, internes en psychiatrie, autres professionnels.

PARTENARIAT

Le Comité d'Organisation élabore le programme de la formation en liaison avec la Direction Générale de la Santé

PROGRAMME

Le programme est renouvelé chaque année en fonction des priorités institutionnelles, de santé publique et de santé mentale.

OBJECTIFS

Ces rencontres de formation et de perfectionnement donneront aux praticiens l'occasion de réfléchir à leur orientation de travail et à leurs missions de santé mentale en lien aux nouveaux enjeux qui se présentent à la psychiatrie publique

* * * * *